



BILAN DE FIN DE SAISON 2020 EN FAUNE

Rédigé par l'équipe faunique

Le 11 novembre 2020

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	3
2. Affichage et mise à jour de la réglementation des lacs	3
3. Base de données	3
4. Suivi des aménagements.....	3
5. Capture des castors nuisibles	4
6. Capture, relocalisation et reproduction artificielle.....	4
7. Nettoyage et entretien mineur des aménagements	6
8. Décompte et taux d'éclosion.....	6
9. Restauration ou aménagement de frayères	6
10. Caractérisation des ruisseaux en lien avec l'habitat de l'omble de fontaine	7
11. Inventaire biologique pour mise à jour des espèces présentes dans les lacs	7
12. Entretien des aménagements avant la fraie.....	7
13. Observation des géniteurs.....	8
14. Inventaire des ponceaux	8
15. Inventaire des quais.....	8
16. Bathymétrie.....	9
17. Affichage	9
18. Projet déchet.....	9
19. Projet d'aménagement d'emplacements au camping Lietto et Blanc	10
20. Tracés de sentiers pédestres	10
21. Liste d'achats	10
22. Conclusion	11
23. Projets maintenus et nouveaux projets pour 2021.....	12

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. Liste des castors problématiques trappés en 2020 sur le territoire de la Zec de la Rivière-Blanche.....	15
TABLEAU 2. Liste des lacs fauniques offrant un rendement exceptionnel avec l’omble de fontaine et espèces d’intérêts sportifs autres que l’omble de fontaine.....	16
TABLEAU 3. Liste de tous les suivis de frayères à omble de fontaine sur le territoire de la Zec de la Rivière-Blanche	16
TABLEAU 4. Liste de l’état de tous les quais appartenant à la Zec de la Rivière-Blanche.....	17

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. Aménagement d’un seuil en pruche au tributaire du lac Roy (tri-Roy), saison 2020.....	23
FIGURE 2. Aménagement d’une frayère à courant descendant à l’émissaire du lac Haut, saison 2020.....	23

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Le trappage des castors.....	14
ANNEXE 2. Liste des lacs fauniques particuliers.....	15
ANNEXE 3. Principaux lacs pêchés.....	15
ANNEXE 4. Liste des sites d’intérêts fauniques.....	16
Annexe 5. Inventaire des quais.....	21
Annexe 6. Photos des aménagements restaurés au lac Haut et au tri-Roy.....	22

1. Introduction

Le début de la saison 2020 a été tardive, étant donné les circonstances difficiles dans lesquelles la COVID-19 nous a plongés. Malgré tout, beaucoup de projets prévus pour cette année dans le plan de travail ont pu être réalisés. L'équipe faune ne comptait que trois employés, comparativement à quatre l'année dernière. Elle a toutefois réussi à assurer une bonne gestion des populations d'ombles de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), afin d'offrir une meilleure qualité de pêche aux usagers du territoire de la Zec de la Rivière-Blanche.

2. Affichage et mise à jour de la réglementation des lacs

Une tournée des lacs et des limites de la Zec de la Rivière-Blanche a été effectuée en début de saison, afin de vérifier si l'affichage correspond à la réglementation pour l'année en cours, ainsi que l'état des pancartes et des chemins. Cependant, plusieurs pancartes et poteaux en bois sont en train de se détériorer et devront prochainement, être remplacés par des pancartes en aluminium avec un poteau de métal. Une demande de subvention a été envoyée pour pouvoir effectuer ce changement de pancarte.

3. Base de données

De nouvelles bases de données ont été créées et mises à jour pour faciliter la tâche à l'équipe faune et pour donner un meilleur portrait de l'état des populations d'ombles de fontaine sur les lacs. Ainsi, il sera plus pratique d'évaluer les aménagements ou les projets qui pourraient être réalisés dans un avenir rapproché. À titre d'exemple, les fiches de suivi des aménagements de frayère sur l'iPad sont désormais compatibles avec les fichiers Excel dans l'ordinateur de la faune. Toutefois, l'équipe de la faune devra créer, au cours de la saison 2021, une base de données sur la bathymétrie des lacs de la Zec.

4. Suivi des aménagements

Le suivi des aménagements a été accompli avec succès. Tout d'abord, une sélection des aménagements des lacs les plus exploités a dû être effectuée par crainte de manquer de temps pour entretenir toutes les frayères vu le début tardif de la saison (Annexe 3). Heureusement, le suivi de toutes les frayères naturelles et aménagées présentes dans la base de données du iPad ont pu être réalisés (Annexe 4). Certaines frayères que l'équipe faune jugeait « non nécessaires » ou « non pertinentes » à suivre ont été retirées de la base de données ou, une mention « d'arrêt

de suivi » a été indiquée dans sa fiche respective. Par ailleurs, le formulaire de suivi des aménagements sur l'iPad a été amélioré. En fait, les fiches sont plus détaillées afin de mieux décrire l'état des frayères aménagées, ainsi que les travaux à réaliser. Les suivis printaniers ont été dissociés des suivis automnaux et certains termes ont été précisés. D'ailleurs, des données manquantes ont été complétées telles que les coordonnées GPS et la description des lieux où un aménagement a été construit (Annexe 4).

5. Capture des castors nuisibles

Encore une fois, les castors du Canada (*Castor canadensis*) ont été problématiques cette année autant auprès du réseau routier que des frayères naturelles ou aménagées pour l'omble de fontaine. Nombreux ont été capturés mortellement en début de saison et vers la fin de celle-ci, allant du secteur Nord (lac des Passes) jusqu'au secteur Blanc à la limite de la Zec Batiscan-Neilson. C'est 77 castors qui ont été trappés cette saison (Annexe 1). Dans les années futures, il serait intéressant d'évaluer le temps que l'équipe faune dédie à cette activité tout au long de la saison et ce, déterminé à partir du nombre de jours/trappe à chaque lieu de capture.

6. Capture, relocalisation et reproduction artificielle

Le projet de capture, relocalisation et reproduction artificielle a été répété cette année pour améliorer l'effectif des ombles de fontaine du lac Haut. Voulant introduire la génétique « de grosse truite », l'équipe faunique s'est donné comme défi, cette saison de capturer des ombles de fontaine du lac Écarté. Le lac Écarté est réputé pour avoir la population d'ombles de fontaine ayant la plus grande masse corporelle (kg) sur la Zec de la Rivière-Blanche. Contrairement à l'année 2019, les captures et les relocalisations ont été effectuées uniquement à l'automne pendant le projet de reproduction artificielle. L'équipe de la faune a emprunté deux filets trappe-Alaska au ministère des Forêts, Faune et Parcs (MFFP) et un verveux à la Zec Batiscan-Nelson.

Tout d'abord, une prospection pour les sites de captures d'ombles de fontaine a été réalisée. Grâce à celle-ci trois nouveaux sites ont été sélectionnés, soit le ruisseau Onékio, le ruisseau Drôle et le lac Écarté. De ce fait, 15 des plus gros reproducteurs pêchés au filet trappe-Alaska sur le lac Écarté ont été conservés pour le projet de fraie artificielle. Des verveux ont été posés au ruisseau Drôle, au ruisseau Onékio et au ruisseau Pauvre, mais le nombre de truites mouchetées amassé n'était pas à la hauteur de nos attentes. Seul le ruisseau Onékio semblait se

dissocier des deux autres avec 12 captures/jour, alors qu'il y a eu deux captures/jour au ruisseau Drôle et quatre captures par jour au ruisseau Pauvre. Un filet trappe-Alaska a aussi été installé à l'émissaire du lac Blanc, ainsi qu'à l'émissaire du lac Pauvre. Or, de fortes précipitations ont nui au volume et à la vitesse de courant de l'eau, rendant impossible la pose ou la relevée des filets. Seul le filet posé à l'émissaire du lac Pauvre a été conservé plus longtemps, puisqu'il était moins affecté par les précipitations. Pourtant, selon les recommandations de 2019, il aurait fallu laisser un répit au lac Pauvre. Au total, 94 géniteurs ont été sélectionnés, ce qui est considérablement moindre que l'année 2019 qui s'élevait à 246. Or, il était voulu d'obtenir moins d'œufs cette année. Tous les poissons capturés pour la relocalisation ont été transportés au lac Haut, afin de soutenir la population. Puis, tous les autres géniteurs mâles et femelles ont été relocalisés dans leur lac d'origine le plus possible (lac Écarté et lac Pauvre) après l'extraction des œufs et de la laitance.

Pour le projet de reproduction artificielle, il y a eu une amélioration des bassins de contention pour les ombles de fontaine capturées, afin qu'ils soient plus résistants et adaptés aux besoins de cette espèce. Contrairement à l'an passé, un troisième tuyau a été installé dans le tributaire de montagne du lac Blanc, afin d'approvisionner indépendamment le troisième bassin de contention servant à la relocalisation en eau courante, fraîche et bien oxygénée. De plus, cette année les géniteurs capturés ont été captifs pendant près de 3 semaines dans nos bassins. Il y a eu huit mortalités comprenant les ombles de fontaine mortes dans nos bassins, ainsi que celles qui se sont maillées dans les filets. Malheureusement, lors de la reproduction artificielle, la majorité des géniteurs du lac Écarté n'ont pas fourni suffisamment d'œufs ou de laitance que ce que l'équipe faune aurait désiré. Cela pourrait être dû au stress occasionné par la capture au filet, le transport, la manipulation, le temps de contention dans les bassins ou une cause qui serait inconnue. En outre, il y avait d'autres géniteurs de petites tailles qui n'ont également pas donné d'œufs ou de laitance, parce qu'ils n'avaient pas atteint la maturité sexuelle, donc une plus grande attention devra être portée l'an prochain. En bref, dû à ces imprévus, approximativement 7060 œufs fécondés ont pu être recueillis. Alors, trois caisses d'œufs ont été déposées dans le nouvel aménagement créé pour ce projet et trois autres caisses ont été réinstallées dans le gravier comme l'année dernière, afin de connaître l'emplacement où il y aura le meilleur taux d'éclosion. Le projet a été réalisé avec un étudiant provenant de la technique en bioécologie du cégep de Sherbrooke. Il a été d'une grande aide pour le projet de reproduction artificielle.

7. Nettoyage et entretien mineur des aménagements

Le nettoyage et l'entretien des aménagements ont tous pu être réalisés. Or, il a été remarqué que plusieurs frayères aménagées étaient beaucoup ensablées, possiblement dû à un choix d'emplacement inadéquat (en aval des ponceaux). Dans certains de ces cas-là, certaines frayères ont été enlevées des suivis de frayère à faire annuellement et ne seront également plus entretenues. D'un autre côté, peu d'aménagements nécessitaient un entretien, principalement, parce que le dégagement de la végétation avait bien été fait l'an dernier.

8. Décompte et taux d'éclosion

Le décompte des œufs a difficilement été effectué puisqu'il n'y avait pas de protocole créé à cet effet. Alors, un protocole expérimental a été établi par l'équipe faune et mis à l'épreuve. Malheureusement, avec les données recueillies sur le terrain, le taux de mortalité s'élevait à plus de 50 %, probablement dû à un fort pourcentage d'ensablement des caisses d'œufs. Après cette constatation, une frayère à courant descendant a été construite, afin d'augmenter le taux d'éclosion.

9. Restauration ou aménagement de frayères

Après avoir effectué un suivi des aménagements, le lac Haut, le tri-Roy, le tri-Giroux et l'émissaire du Barbet ont été ciblés, afin d'y réaliser un entretien majeur. Il a été jugé que ces aménagements avaient besoin d'être réaménagés, parce qu'ils n'étaient pas performants et/ou avaient subi des dommages. Un seuil en pruche a été réalisé dans la frayère du tri-Roy pour compenser la perte du seuil en roche plus en amont de l'aménagement (Annexe 6, figure 1). Du côté du tri-Giroux et de l'émissaire du Barbet, l'ajout de gravier a été primordial, ainsi que la redirection du courant, afin de favoriser un bon nettoyage continu du gravier. De plus, un nouveau type d'aménagement encore jamais réalisé sur la Zec de la Rivière-Blanche a vu le jour cette année au lac Haut, décrit comme étant une frayère à courant descendant (Annexe 6, figure 2). Ce type d'aménagement offrirait un meilleur taux d'éclosion pour le projet de reproduction artificielle en permettant continuellement une circulation d'eau au travers des caisses d'œufs. Finalement, dans les prochaines années à venir, l'équipe faune devrait favoriser la création d'abris sur les frayères ayant aucun couvert végétal. Puis, il faudra continuer de surveiller les lacs particuliers composés de d'autres espèces d'intérêts sportifs tels que l'omble

chevalier et le touladi et les lacs offrant un rendement exceptionnel afin que leur statut puisse perdurer dans le temps et si nécessaire, aménager les frayères au besoin (Annexe 2).

10. Caractérisation des ruisseaux en lien avec l'habitat de l'omble de fontaine

Cette année, la caractérisation des cours d'eau a été uniquement fait sur le lac des Passes et sur le lac Cornuti. Celle-ci avait pour but d'aider le MFFP à réaliser une étude de population, afin de déterminer si le barrage anciennement démantelé à l'émissaire du lac aurait nuit à la population d'ombles de fontaine. Finalement, les cours d'eau TM01, Tri Rose et l'émissaire du lac O'Neil n'auront pas été caractérisés cette année comme prévus, donc ce sera reportés dans la planification de l'an prochain.

11. Inventaire biologique pour mise à jour des espèces présentes dans les lacs

Préalablement, un inventaire biologique était prévu pour le lac Matthies, mais il n'a pas pu être fait, puisqu'il y avait aussi un inventaire à effectuer sur le lac des Passes et sur le lac Cornuti. Les inventaires biologiques du lac des Passes et du Cornuti étaient prioritaires, ils ont donc été réalisés en premier, car ils étaient en collaboration avec le MFFP. Ces inventaires avaient pour but d'obtenir un portrait global de l'état de santé de la population d'ombles de fontaine sur ces deux plans d'eau. Plusieurs manipulations ont été effectuées : prise des données physico-chimiques à l'aide d'un multimètre YSI, pose de filets maillants, prélèvement d'otolithes et de chair, pesés et sexés les poissons capturés et finalement, les meuniers et les cyprinidés ont été identifiés et dénombrés. Par ailleurs, la lecture des otolithes des ombles de fontaine capturés l'an passé sur lac Canard a pu être complétée et validée cette année par les trois techniciens de l'équipe faune.

12. Entretien des aménagements avant la fraie

Une dernière visite des aménagements prioritaires a été fait avant la fraie. Les correctifs en lien avec les aménagements ont été apportés s'il y avait lieu d'être. Toutefois, le problème de barrages de castor subsistait encore à quelques endroits, dont le tri-Marre-à-Charrette 1 (lac O'Neil). Celui-ci nuisait au réseau routier, ainsi qu'à la frayère située en aval du ponceau. Le trappeur de la zone concernée en a été informé et il est venu installer ces pièges après la date

permise, soit le 18 octobre. Si le problème est récurrent à chaque année, l'installation d'une structure anti-castor serait à envisager.

13. Observation des géniteurs

Toutes les frayères en importance, dont l'on doit établir un compte-rendu à la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) ont été observées. Par manque de temps et l'arrivée hâtive de la neige, les autres frayères n'ont pas été visitées. Cette année n'aura pas été fructueuse quant à l'observation des géniteurs. En effet, seulement à l'émissaire du Charles, au tri-Roy, à l'émissaire du lac Haut et l'émissaire du lac Gaston que l'équipe faune a pu observer quelques géniteurs, mais non pas en quantité phénoménale. Malheureusement, uniquement 23 géniteurs ont été aperçus à l'émissaire du Charles, alors que dans les années antérieures, ils étaient placés l'un à côté de l'autre et ils étaient presque indénombrables. Ce fut toutefois une belle surprise d'observer des géniteurs dans les nouveaux réaménagements des frayères qui ont été fait cet été, notamment le lac Haut, l'émissaire du Gaston ainsi qu'au tri-Roy. Il faut croire que les efforts apportés ont porté fruits.

14. Inventaire des ponceaux

Un inventaire des ponceaux était prévu cet automne, afin d'y installer des piquets portant différents codes de couleur. Ainsi, les employés du réseau routier auraient pu exécuter leurs travaux en tenant compte de l'habitat du poisson. Cependant, avec un employé en moins en fin de saison et les projets prévus au camping Lietto et Blanc qui ont pris plus de temps que prévu, l'achèvement de cette tâche n'a pu être complété.

15. Inventaire des quais

En fin de saison, l'équipe faune a inventorié tous les quais appartenant à la Zec sur le territoire. Effectivement, l'équipe faune a rempli une fiche pour chaque quai, afin de décrire l'état des quais et des photos ont également été prises en appui. Cela avait pour but de connaître combien de quais et quels quais devront être remplacés ou changés d'emplacement et ainsi, prévoir un budget et le temps que ce projet prendra pour se concrétiser (Annexe 5).

16. Bathymétrie

Une bathymétrie a été effectuée sur plusieurs lacs de la Zec de la Rivière-Blanche cette année, ce qui a occupé une bonne partie de l'été. Le but était d'en faire le plus possible, puisque l'échosondeur du MFFP a dû être emprunté pour une période limitée, car celui de la Zec a disparu au cours de la saison passée. De plus, étant donné qu'il y avait deux techniciens sur trois inexpérimentés pour effectuer une bathymétrie, les premières ébauches ne respectaient pas tout à fait la distance entre les transects. L'apprentissage s'est tout de même fait rapidement et les dernières bathymétries achevées se sont avérées meilleures. Néanmoins, il y a des bathymétries qui devront être refaites pour la saison 2021, soit parce qu'il y a eu un mauvais fonctionnement de l'échosondeur ou parce qu'il y avait des vents forts pendant la journée où la bathymétrie a été faite. Ces péripéties auraient causé des variations dans le positionnement de l'échosondeur et par le fait même, de mauvaises lectures de profondeur ont été prises. Par la suite, les données recueillies par l'échosondeur seront analysées et traitées à l'aide d'un logiciel cartographique, comme ArcGIS au cours de l'hiver 2021. Toutefois, le transfert des données a été fait sur le logiciel QGIS, étant donné que l'ordinateur de l'équipe faune n'est pas muni du logiciel ArcGIS. Néanmoins, l'ordinateur de l'équipe faune sera équipé du logiciel ArcGIS et de l'extension Spatial Analyst à partir de la saison 2021, ce qui sera grandement utile pour l'analyse et le traitement des bathymétries réalisées sur les plans d'eau de la Zec.

17. Affichage

Toutes les pancartes de kilométrage du chemin principal ont été remplacées par de nouvelles pancartes en aluminium, plus résistantes et durables. Il y a même eu un ajout de pancartes de kilométrage dans les chemins secondaires. Cependant, elles n'ont pas toutes été installées du même côté du chemin (côté droit). Cette erreur a déjà commencé à être corrigée à la fin de la saison, mais le restant devra être fait l'an prochain. Des pancartes à chaque limite de la Zec indiquant l'enregistrement obligatoire ont aussi été remplacées. Celles-ci ont d'ailleurs été prises en photos dans le cas où les patrouilleurs auraient à prouver qu'une pancarte était belle et bien installée et visible à l'endroit où ils affirment qu'elle s'y trouvait.

18. Projet déchet

Le site à déchets au km 2 sur la réserve faunique de Portneuf a été nettoyé à toutes les semaines par l'équipe faune. De plus, tous les objets plus volumineux ou à risque pour l'environnement ont été transportés à l'écocentre de Rivière-à-Pierre. Malencontreusement, les déchets étaient

souvent mal entreposés et éparpillés au mauvais endroit alors qu'il restait de la place dans les conteneurs à déchets, ce qui attiraient les charognards. Cependant, les sites sur la Zec où de plus gros déchets s'y trouvent, par exemple, la carcasse de véhicule au Draper, la carcasse de véhicule sur le chemin en face du pic du Km 3, le ponceau de métal près du bâtiment du Ruisseau Rouge... n'ont pas pu être ramassés. Cela sera donc reporté en 2021.

19. Projet d'aménagement d'emplacements au camping Lietto et Blanc

Au début de l'automne, les travaux ont commencé au camping Lietto, afin d'y avoir neuf emplacements de camping. L'équipe du réseau routier ont dû abattre plusieurs arbres pour faire quatre nouveaux emplacements. Après avoir dégagée la zone où les nouveaux emplacements allaient se situer, du matériel (gravier et sable) a été déposé et étendu. Les travaux au camping Lietto se sont déroulés sur plusieurs jours. Pour la saison 2021, l'équipe du réseau routier vont devoir finaliser le chemin où la fosse septique sera située et installer les modules de jeu prévus (balançoire). Par la suite, les travaux au camping Blanc ont été entamés et se sont déroulés sur plusieurs jours aussi. L'équipe du réseau routier ont agrandi trois terrains de camping et du nouveau matériel (sable et gravier) y a été déposé et étendu. Au total, le camping Blanc est rendu avec sept emplacements. Pour 2021, il va rester à revégétaliser les terrains et à enlever les débris ligneux présents sur les emplacements et aux abords des emplacements de camping.

20. Tracés de sentiers pédestres

Afin d'attirer un plus grand nombre de clients journaliers sur la Zec de la Rivière-Blanche, l'aménagement de sentiers pédestres semblent être l'attrait touristique le plus populaire de nos jours. Ainsi, un tracé pour débutant a été marqué à l'aide de ruban forestier et d'un GPS au Lietto, au Dugal ainsi qu'au pic du km 3 dans le chemin de la traverse. Comme cela, les sentiers pourront être aménagés et sécurisés par l'équipe faune l'année prochaine. Par manque de temps, le tracé et l'aménagement des sentiers intermédiaires et experts au camping Lietto ainsi qu'au pic du km 3 seront remis à l'année prochaine.

21. Liste d'achats

Certains achats seraient nécessaires pour la saison prochaine. En effet, il serait très utile que l'équipe faune soit munie du logiciel ArcGIS puisque peu de gens savent utiliser le logiciel QGIS. Heureusement, grâce à la demande de subvention pour le projet ours noir, il sera possible

de doter l'ordinateur de la faune du logiciel ArcGIS, ainsi que de l'extension Spatial Analyst et ce, à partir de la saison 2021. De plus, il serait commode d'acheter des filets trappe-Alaska au lieu que ceux-ci soient empruntés au risque de les briser et de devoir de nouveaux filets au ministère. Aussi, afin de limiter les causes de décès des géniteurs ou des poissons capturés, il serait idéal de faire la capture plus tard pour réduire le nombre de jours que les poissons sont gardés captifs, cela éviterait une autre source de stress. Par contre, s'ils sont gardés captifs 3 semaines et plus, il serait recommandé d'acheter de la moulée pour poissons. Enfin, il serait très pratique d'acheter au moins une combinaison étanche « wetsuit » et de réussir un jour à en avoir de toutes les grandeurs possibles afin que chaque technicien en ait une ajustée à leur taille. Ainsi, il serait possible de l'enfiler en fin de saison pour aller dans l'eau froide, par exemple, pour le projet de reproduction artificielle afin d'éviter les risques d'hypothermie. Par la suite, équiper le camion de l'équipe faune d'un compresseur d'air portatif pour pneus, cela éviterait aux membres de l'équipe faune d'interrompre les travaux de l'équipe du réseau routier, afin que celle-ci vienne les dépanner. Finalement, comme à chaque année, prévoir un budget pour équiper tous les membres de l'équipe faune de nouvelles bottes-pantalons.

22. Conclusion

En résumé, la saison 2020 a été riche en émotions en raison de nombreux accidents autant mineurs que majeurs qui sont survenus, notamment des incendies, des décès et des accidents que des employés de la Zec ont dû faire face. S'ajoute en plus, l'arrivée d'une nouvelle directrice générale au sein de l'équipe dans ce temps de crise amenant de nouvelles perspectives et de nouveaux défis à relever pour tous. Somme toute, on tient à remercier Marie-Ève Juneau, la nouvelle directrice générale qui a su gérer tous ces événements. Elle a travaillé pour tous, afin d'avoir du matériel de qualité avec lequel travailler et qui nous a partagé ses connaissances sur la création de nouveaux types d'aménagements fauniques qui nous étaient, jusqu'à ce jour, inconnus. Enfin, l'année 2020 nous a tous mise à l'épreuve, mais elle a su nous apporter de nouvelles expériences nous permettant à chaque fois de peaufiner nos méthodes de gestion des ressources fauniques pour un jour obtenir la recette gagnante.

23. Projets maintenus et nouveaux projets pour 2021

Les projets actuels seront maintenus pour la saison 2021 :

- Affichage et mise à jour de la réglementation des lacs
- Base de données
- Suivi des aménagements
- Capture des castors nuisibles
- Capture, relocalisation et reproduction artificielle
- Nettoyage et entretien mineur des aménagements
- Décompte et taux d'éclosion
- Restauration ou aménagement de frayères
- Caractérisation des ruisseaux en lien avec l'habitat de l'omble de fontaine
- Inventaire biologique pour mise à jour des espèces présentes dans les lacs
- Entretien des aménagements de fraie
- Observation des géniteurs
- Inventaire des ponceaux
- Projets spéciaux
 - Bathymétrie
 - Affichage
 - Projet déchet
 - Projet aménagement d'emplacements au camping Lietto et Blanc
 - Tracés de sentiers pédestres

De nouveaux projets verront le jour l'année prochaine (2021) :

- Projet ours noir
- Valorisation du touladi
- Chroniques fauniques (en vigueur depuis août 2020)
- Kiosque d'informations au poste d'accueil

Annexe 1. Le trappage des castors

Tableau 1. Liste des castors problématiques trappés en 2020 sur le territoire de la Zec de la Rivière-Blanche.

Plan d'eau ou chemin	Nombre de capture
Bouleaux	1
Chemin de la Baie cachée	5
Chemin du Canard/Sené	5
Chemin du Coucou/km 34	2
Chemin du lac Insipide	1
Chemin du lac Lastre	1
Chemin du Mackay-Smith/km 57	3
Chemin principal/km 30 (pont rivière Blanche)	6
Chemin principal/km 34	1
Des Passes	2
Draper	1
Drôle/tri-René	1
Émissaire du Bouleaux	1
Émissaire du Brûlé	2
Émissaire du Charles (pont)	1
Émissaire du Dufresne	2
Émissaire du Giroux	2
Émissaire du Leuc	4
Émissaire du Ugine	3
Émissaire lac Romulus	2
Émissaire petit Pauvre	5
Insipide	1
Irène	2
La Salle	2
La Salle/tri-Roy	8
Lac des Passes/Rivière Fullerton	2
O'Neil	4
O'Neil/tri-Marre-à-Charrette	4
Petit Pauvre	1
Route 29/km 50 (pont)	2
Nombre de castors capturés au total	77

Annexe 2. Liste des lacs fauniques particuliers

Tableau 2. Liste des lacs fauniques offrant un rendement exceptionnel avec l'omble de fontaine et espèces d'intérêts sportifs autres que l'omble de fontaine

Barbet	Omble de fontaine avec un rendement exceptionnel
O'Neil	Omble de fontaine avec un rendement exceptionnel
Brûlé	Omble de fontaine avec un rendement exceptionnel
Martel	Omble de fontaine avec un rendement exceptionnel
Bastican	Omble Chevalier
La Salle	Omble Chevalier
Blanc	Omble Chevalier
Draper	Omble Chevalier
Tonty	Omble Chevalier
Lietto	Touladi
Lorenzo	Touladi
Bénacis	Touladi

Annexe 3. Principaux lacs pêchés

Tableau 3. Liste des principaux lacs pêchés sur le territoire de la Zec de la Rivière-Blanche

Batiscan	Draper	Gorren
O'Neil	Constantin	Des Bouleaux
Des Passes	Vautri	Martel
La Salle	Barbet	Nadeau
Blanc	Insipide	Cornuti
Brûlé	Montplaisir	Tony
Du Coucou	Seaton	Giroux
Danielle	Roquaud	Matthies
À Moïse	Tonty	Swayne
Pauvre	Châteauvert	Hamel

Annexe 4. Liste des sites d'intérêts fauniques

Tableau 4. Liste de tous les suivis de frayères à omble de fontaine sur le territoire de la Zec de la Rivière-Blanche

	Lac	Ajouter	Maintenir	Non suivi	Naturelle	Aménagée	Présence de castor	Risque de castors	Coordonnée Nord	Coordonnée Ouest	Accessibilité
1	Lac Barbet										
	Émissaire		X			X		X	N 47.31895	O 072.03806	Canot ou marche
	Trib. De montagne		X			X			N 47.31226	O 072.03217	Canot
2	Lac Batiscan										
	Trib. Lac Matthies			X	X				N 47.	O 072.	Chaloupe
	Trib. Lac Bert		X		X				N 47. 37840	O 071.95948	Chaloupe
	Trib. Capillet				X				N 47.353087	O 071.890324	Chaloupe
	Trib. Lac Otan				X				N 47.35132	O 071.90943	Chaloupe
3	Lac Bell										
	Émissaire	X	X			X	X		N 47.26178	O 071.95080	Route carrossable
4	Lac Blanc										
	Trib. Lac Sarrance		X				X		N 47.292373	O 072.00669	Route carrossable
	Tributaire montagne barrage		X			X			N 47.27207	O 072.01318	Route carrossable
	Trib. à Deux			X					N 47.30945	O 072.00249	VTT
	Amont barrage								N 47.27216	O 072.01336	Route carrossable
	Aval du barrage								N 47.27187	O 072.01417	Route carrossable
	Trib. Lac Draper			X					N 47.30813	O 072.00175	VTT
5	Lac des Bouleaux										
	Trib. Lac du Daguet		X		X				N 47.25729	O 071.99933	Canot
	Émissaire		X			X	X		N 47.26129	O 071.99051	Botte culotte
	Source en lac 1		X			X			N 47.26173	O 071.99837	Canot
	Source en lac 2			X					N 47.26211	O 071.99857	Canot

Tableau 4 (suite)

6	Lac Brûlé										
	Émissaire		X			X	X		N 47.31539	O 072.08531	Canot + VTT
	Avant du débarcadère Est		X		X				N 47.31252	O 072.07933	VTT
	Trib. De montagne		X			X	X		N 47.30832	O 072.08617	Canot + VTT
7	Lac Charles										
	Émissaire		X			X			N 47.27420	O 071.97306	Marche
	Émissaire pont		X			X		X	N 47.27387	O 071.97215	Route carrossable
9	Lac Cornutti										
	Trib. de montagne Nord	X	X			X	X	X	N 47.48478	O 072.11983	Route carrossable
10	Lac du Coucou										
	Trib. Lac Simard		X	X		X	X		N 47.30004	O 072.14111	Marche
	Trib. Petit Lac			X					N 47.	O 072.	
11	Lac Crédin										
	Tributaire de montagne			X					N 47.34749	O 071.97710	
	Émissaire		X			X	X		N 47.35247	O 071.97994	VTT, marche
12	Lac Dagon										
	Trib. De montagne			X					N 47.49273	O 072.02086	VTT
13	Lac Desonos										
	TM01		X			X			N 47.25602	O 071.99641	Canot
14	Lac à Deux										
	Passes entre les 2 baies			X					N 47.31571	O 072.00682	Canot
15	Lac Draper										
	Émissaire		X			X			N 47.28952	O 071.96500	Marche
16	Lac Drôle										
	Pointe en lac		X			X			N 47.21817	O 072.01049	Chaloupe
	Trib. Lac René		X		X				N 47.21803	O 072.00858	Chaloupe
	TM01		X		X				N 47.22228	O 072.01888	Chaloupe
	Trib. lac Irène		X			X			N 47.22034	O 072.01234	Chaloupe

Tableau 4 (suite)

17	Lac Écarté										
	Trib. Lac Clais		X			X	X		N 47.26243	O 071.96181	Route carrossable
	Source en lac		X			X			N 47.26714	O 071.97007	Route carrossable
	Émissaire		X			X	X		N 47.26407	O 071.97222	Route carrossable
18	Lac Gaston										
	Trib. Lac Giroux		X			X	X	X	N 47.27215	O 071.94324	Marche
19	Lac Giroux										
	Émissaire		X			X			N 47.27298	O 071.94553	Canot
	Tributaire de montagne		X			X			N 47.27171	O 071.94981	Canot
	Source en lac		X			X			N 47.27021	O 071.95477	Canot
20	Lac Gorren										
	Trib. Lac Blé		X			X			N 47.28405	O 071.91206	Route carrossable
21	Lac Haut										
	Émissaire		X			X	X	X	N 47.21680	O 072.08857	Marche, VTT ou pick-up
22	Lac Inspide										
	Émissaire		X		X				N 47.27426	O 071.91450	Route carrossable
	Trib. Lac Gorren			X		X			N 47.28099	O 071.91432	Canot
23	Lac Irène										
	Trib. Lac Martel		X			X			N 47.23018	O 072.01121	VTT
	Émissaire		X			X			N 47.22907	O 072.01112	VTT
24	Lac Judith										
	Trib. Lac Vautri			X		X			N 47.24514	O 071.97421	Canot
	Émissaire			X		X			N 47.23874	O 071.97285	Canot
25	Lac LaSalle										
	Trib Lac Bigard	X	X			X			N 47.25543	O 072.12868	Chaloupe
	Trib. Lac Roy		X			X	X		N 47.23323	O 072.11628	Route carrossable
	Trib. Lac Tard		X			X			N 47.27394	O 072.10674	Canot
	Amont barrage	X	X			X			N 47.	O 072.	Chaloupe

Tableau 4 (suite)

26	Lac Lastré										
	Source			X		X			N 47.32634	O 072.99371	Canot
	Trib. De la Palme		X			X			N 47.32892	O 072.00322	Canot
27	Lac Lietto										
	Trib. Rivière Blanche Rte 29		X		X				N 47.22651	O 072.04933	Route carrossable
	Émissaire		X		X				N 47.19972	O 072.05878	Route carrossable
28	Lac Lorenzo										
	Trib. Lac Harry	X	X		X		X		N 47.20444	O 072.04214	Route carrossable
	Émissaire		X			X			N 47.20627	O 072.05905	Route carrossable
	Trib. Lietto		X			X			N 47.20595	O 072.05981	Route carrossable
	Trib. Lac Tonty		X		X		X		N 47.20698	O 072.04530	Route carrossable
29	Lac Martel										
	Émissaire		X			X	X		N 47.23176	O 072.01106	VTT
30	Lac Matthies										
	Émissaire		X			X	X		N 47.	O 071.	Canot
	Trib. de montagne 1		X?			X		X	N 47.34261	O 071.95145	Embarcation
	Trib. de montagne 2		X?			X			N 47.	O 071.	Embarcation
	Source en lac		X?			X			N 47.	O 071.	
31	Lac Montplaisir										
	Tributaire de montagne		X			X			N 47.45856	O 072.05840	Route carrossable
32	Lac Nadeau										
	Trib. Lac Couture		X			X	X		N 47.29487	O 072.18427	VTT
33	Lac O'Neil										
	Tributaire mare à Charrette 1	X	X			X	X		N 47.23023	O 072.14595	Route carrossable
	Tributaire mare à Charrette 2	X	X			X	X		N 47.22856	O 072.14446	Route carrossable
34	Lac Onékió										
	Émissaire		X		X			X	N 47.28407	O 072.03564	VTT
35	Lac Petit Pauvre										
	Trib. Lac Pat et Mike		X			X		X	N 47.24404	O 072.06333	Marche

Tableau 4 (suite)

36	Lac Quatre-Baies										
	Émissaire 1		X			X	X		N 47.31460	O 072.16384	Embarcation
	Émissaire (aval)	X	X			X			N 47.31357	O 072.16297	Embarcation
	Émissaire (amont)	X	X		X	X			N 47.31350	O 072.16316	Embarcation
	Trib. Lac Surel	X	X		X			X	N 47.31856	O 072.17453	Embarcation
	Source en lac près du chalet		X			X			N 47.31924	O 072.17432	Embarcation
38	Lac Roquaud										
	Trib. De montagne	X	X			X		X	N 47.28304	O 072.08835	VTT
40	Lac Simard										
	Trib. Quatre Baies		X			X		X	N 47.31199	O 072.16160	Canot
	Source en lac	X	X			X			N 47.311563	O072.156217	Canot
41	Lac Swayne										
	Émissaire		X			X	X		N 47.42051	O 072.11086	Canot
42	Lac Tolla										
	Trib. Lac Morion				X			X	N 47.35596	O 072.00809	Route carrossable
43	Lac Tonty										
	Émissaire					X		X	N 47.20716	O 072.03118	VTT
	Trib. Montagne			X	X				N 47.	O 072.	Canot + VTT
45	Lac Ugine										
	Trib. Tremblay								N 47.	O 072.	Canot + VTT
	Émissaire		X			X	X	X	N 47.32492	O0 72.19784	VTT+marche
46	Lac Vautri										
	Émissaire		X			X			N 47.24609	O 071.97462	Canot
	Trib. Lac Écarté		X			X			N 47.26326	O 071.97328	Route carrossable
	Trib. Lac Bell					X			N 47.26099	O 071.98048	Route carrossable
	Trib. Saint-Pierre		X			X			N 47. 54325	O071.975702	Canot
47	Lac Zigzag										
	Émissaire		X			X		X	N 47.33155	O 071.98853	Route carrossable

* Vérifier l'information

* Possibilité d'aménagement

* Faire le suivi l'an prochain

Annexe 5. Inventaire des quais

Tableau 5. Liste de l'état de tous les quais appartenant à la Zec de la Rivière-Blanche.

Nom du lac	État du quai	Commentaires
Batiscan	Bon	Aucun.
Blanc	Mauvais	Le quai est croche, les planches sont glissantes et plusieurs sont pourries.
Bouleaux	Mauvais	Le quai est croche et plusieurs planches sont brisées.
Des Passes	Moyen	Quelques planches sont pourries et détachées. Le bout du quai est croche et glissant.
Draper	Mauvais	Le quai est instable et croche. L'eau passe par-dessus le bout du quai.
La Salle	Bon	Aucun.
Montplaisir	Mauvais	Plusieurs planches sont manquantes et pourries. L'eau passe par-dessus le quai. Il est inutilisable et dangereux.
O'Neil	Moyen	Quelques planches détériorées et glissantes, le niveau d'eau est très bas à l'emplacement du quai, rendant difficile la mise à l'eau d'une embarcation. Le quai est loin du débarcadère.
Vautri	Moyen	Plusieurs planches pourries et brisées.

Annexe 6. Photos des aménagements restaurés au lac Haut et au Tri-Roy

Figure 1. Aménagement d'un seuil en pruche au tributaire du lac la Salle (tri-Roy), saison 2020.



Figure 2. Aménagement d'une frayère à courant descendant à l'émissaire du lac Haut, saison 2020.